Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

7 Passage TENAILLE
75014 PARIS

01 40 52 85 80
lafnas@fnasfo.fr
www.fnasfo.fr

Contact

" Se syndiquer, c'est oser ensemble, pour ne pas se résigner seul "

Léon JOUHAUX,
Prix Nobel de la Paix 1951

Convention Collective Nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion

POURQUOI CHOISIR FO ACTION SOCIALE ?

POUR NE PAS ÊTRE SEUL DANS SES ACTIONS, ÊTRE SOUTENU ET DÉFENDU,

DONNER SON AVIS ET DÉFENDRE SES CONVICTIONS DANS UN CADRE DÉMOCRATIQUE ET INDÉPENDANT,

SE DONNER LES MOYENS D'ÊTRE INFORMÉ DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT DU TRAVAIL,

DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ ET LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS SPÉCIFIQUES.

Rejoignez nous!

Pour les salaires, les droits et la liberté !

NOS REVENDICATIONS

L'attribution d'un droit syndical rémunéré et la suppression du chéquier syndical

La négociation d'un accord sur les classifications qui intègre la reconnaissance, pour tous les salariés, des qualifications et diplômes obtenus dans le secteur social et médico-social

La suppression de l'entretien annuel d'évaluation et la fin de la période probatoire imposée lors de l'accession à une responsabilité supérieure

La suppression de l'ancienneté d'un an pour pouvoir bénéficier de la prévoyance pour tous les salariés (permanents et en insertion)

Suppression des dispositions « Promotion » et « Emploi repère » qui entraînent la perte d'ancienneté dès l'obtention d'un coefficient supérieur

Le retrait du projet employeur d'une classification basée sur des critères classants

L'augmentation immédiate de la valeur du point à hauteur de 8 € (SMIC + 20 %) en 2024

L'obtention immédiate et sans contrepartie des 183€ net pour tous

Une véritable et conséquente progression des salaires par l'ancienneté

Le financement pérenne sur fonds publics à hauteur des besoins réels, des structures et des actions menées, et l'arrêt de la part variable en fonction des résultats

LIBRES ET INDÉPENDANTS